

Votre Département à vos côtés

Restez chez soi, dans de bonnes conditions, est une aspiration partagée par de nombreux seniors.

À chaque étape de la vie, de nouvelles questions apparaissent : santé, logement, démarches, soutien au quotidien.

Un Conseiller Autonomie est là pour vous écouter, vous orienter et trouver avec vous les solutions adaptées.

**Chaque jour, vous savez
que quelqu'un est là pour
vous, qui vous connaît
et veille sur vous.**

Comment contacter un Conseiller Autonomie ?

Appelez-nous au

01 30 83 69 15

Service joignable :

Lun. au jeu. : 9h-12h30 / 13h30-17h

Ven. : 9h-12h30 / 13h30-16h

Ou écrivez-nous par email :

Pour les yvelinois :

**monconseillerautonomie78
@agence-autonomie.fr**

Pour les alto-séquanais :

**monconseillerautonomie92
@agence-autonomie.fr**

Service actuellement proposé sans frais.

Conditions en vigueur sur :

www.monespaceautonomie.fr

**Quand j'ai besoin
d'un soutien, je sais
vers qui me tourner.**



**Avec Mon Conseiller Autonomie,
vous n'êtes plus seul(e) pour
trouver des solutions.**

Autonomie
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine

Mon Espace
Autonomie



Yvelines
Le Département



**Un accompagnement
humain, personnalisé
et gratuit**



**Un point de repère,
même quand tout va
bien.**



Avec Mon Conseiller Autonomie

Vous n'êtes plus seul(e) face à vos questions, vos inquiétudes ou les changements liés à l'âge, à la santé ou à la vie à domicile.

- **Vous informer et vous orienter** vers les aides et services existants
- **Vous aider à anticiper** les difficultés et à sécuriser votre quotidien
- **Vous accompagner** dans les démarches et les choix à faire
- **Vous proposer**, si cela est pertinent, une solution de téléassistance
- **Rester un point de repère**, même lorsque tout va bien

Et pour mes proches ?

- Ils savent que **je suis suivi(e) régulièrement**.
- Ils **sont rassurés** : on les accompagne dans leurs choix, leur organisation et leur anticipation.

Comment ça fonctionne ?

- 1 Un professionnel du médico-social prend de vos nouvelles régulièrement**
Pour échanger sur votre santé, votre moral, vos projets, vos questions.
- 2 Un conseiller dédié pour faciliter la vie à domicile**
Il apprend à vous connaître, à comprendre ce qui compte pour vous, et vous guide si vous avez besoin d'aides ou de services.
- 3 Un accompagnement dans la durée**
Il suit l'évolution de votre situation et ajuste les réponses au fil du temps.